Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20261116-DEL16112026_9-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 9 novembre 2026
Date de publication : 17 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six
Le seize novembre, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Fabrice VÉLY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Nathalie BELLOCHE – Mélanie BIDAULT - Franck BLANDEAU - Hervé BOURMAUD – Laure CORDEROCH – Erina CORDROCH - Déborah DEFOSSEZ – Valérie DUPRE – François EZANNO - Fabienne GARCIA - Jean-Luc HEMMAR – Christelle HENOFF – Stéphanie JAMBOU – Michelle JONQUEMAT – Sonia LE BARON – Guillaume LE BOZEC – Vincent LE HUITOUX – Claude LE QUELENEC - André LOMENECH – Christine LUCAS – Stéphane RIO – Charlotte RODRIGUEZ – Jérôme ROUILLON – Olivier ROUSSEAU – Laure SIMON – Damien TALVAS – Fabrice VÉLY

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- Christine LUCAS à Nathalie BELLOCHE
- Philippe LE HEN à André LOMENECH
- Pascale AUDOIN à Déborah DEFOSSEZ

Madame Erina CORDROCH a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire à l'unanimité.

DENOMINATION DU STADE MUNICIPAL DE FOOTBALL

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20261116-DEL16112026_9-DE

DENOMINATION DU STADE MUNICIPAL DE FOOTBALL

Soucieuse de mettre à l'honneur celles et ceux qui ont contribué au développement de la Commune, la municipalité souhaite donner une nouvelle identité à son stade municipal de football.

À travers cette démarche, la commune entend mettre à l'honneur Monsieur Gérard Falquérho, Maire de la commune de 2001 à 2020, dont l'engagement au service de la collectivité et la contribution à la vie locale ont marqué la vie communale.

Cette dénomination constitue un témoignage de reconnaissance pour son investissement dans la vie publique locale et son action au service des habitants.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'attribuer au stade municipal de football le nom de « Stade Gérard Falquérho ».

M. Gérard Falquérho a donné son accord à cette proposition.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les compétences du conseil municipal en matière de gestion du patrimoine communal et de dénomination des équipements publics ;

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

- d'approuver la dénomination du stade municipal de football, situé à Kergoff, sous l'appellation suivante : Stade Gérard Falquérho
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération

Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE CAUDAN (MORBIHAN)

Fabrice VELY